

INAUGURATION DIVERS AMENAGEMENTS BEAUMETZ LES LOGES 5 octobre 2025 – (Canton d'Arras 1)

Le projet en deux mots :

- *Parcours inaugural de diverses réalisations dans la commune dont certaines ont été accompagnées par le Département, notamment l'espace communal associatif, culturel et familial (ex bâtiment DDE racheté en 2007 au Département)*
- *Commune de 1 000 habitants (Insee 2025)*
- *Ancien chef-lieu de canton jusque 2015*
- *Bourg rural mais membre de la CUA (commune quasi « entourée » par la CC Campagnes de l'Artois)*
- *JL TILLARD : également 5ème Vice-Président de la CUA en charge du développement des solidarités et préventions*

Éléments de langage possibles

*** Jean-Luc TILLARD et le Département c'est une longue histoire d'amitié !**

Durant de longues années, Jean-Luc a joué un rôle moteur au service des habitants du Pas-de-Calais, au sein des services du Département :

Plus de 19 années de service notamment comme Directeur Général des Services, sous la présidence de Roland HUGUET ! de 1986 à 2005

À nos côtés, dans ce qui était à l'époque le Conseil Général, il a été un véritable « artisan de la décentralisation » !

Arrivé à la retraite, ce virus de l'action publique, cette envie de se placer au service des autres et de la collectivité s'est poursuivie.

Avec une prise de responsabilité au service de sa commune, au travers des fonctions de Maire puis également V-Pdt de la Communauté Urbaine

*** La présence des services publics dans les bourgs et villages, c'est la présence de la République auprès de la population et c'est de l'égalité entre les citoyens.**

- Le Maire c'est la figure de l' élu de proximité, parfois vers qui on se tourne pour tous les sujets qui nous touchent, quelle que soit la compétence...C'est aussi – notamment dans le rural- un animateur de la commune, en lien avec les élus du conseil municipal et également les bénévoles.
- Aider un village à s'équiper, améliorer les services aux habitants, cela fait partie de l'engagement du Département pour défendre le monde rural, et constater jour après jour que dans le Pas-de-Calais, la ruralité n'est pas en désertification !

Cette action publique de proximité c'est le ciment de la République !

- Le Département est un partenaire du quotidien pour les communes, on le voit ici dans les différentes réalisations accompagnées

*** Requalifier les espaces et les équipements, c'est une solution pour allier économie de foncier et garder un tissu urbain dynamique**

- Le Département a été au cœur de ce projet de création de centre communal à vocation culturelle, associative et familiale.

- Par le rachat du bâtiment (ex-bâtiment DDE) auprès du Département
- Par l'accompagnement de la commune pour les travaux de requalification
-
- C'est un pôle de services en cœur de village ! C'est faciliter l'accès aux droits, et je sais que Jean-Luc est particulièrement attaché à ce sujet ! (NB : il porte ce dossier au niveau de la CUA)
- En termes d'aménagement, cela évite aussi de consommer des m² de terres agricoles ou d'espaces naturels, et donc d'installer des friches urbaines, avec un bâtiment qui reste délaissé trop longtemps et peut finir par donner une mauvaise image de la commune.
- On voit que tout ceci est une action sur le temps long ! Pour donner ou redonner vie à nos cœurs de villages il faut une équipe solide, une vision, maîtriser son foncier, réfléchir et établir les projets, et enfin partir en quête des accompagnements sans quoi rien n'est vraiment possible à l'échelle d'un village seul.

Le Département est présent à chaque étape, depuis l'aide en ingénierie jusqu'à la mise en œuvre !

*** Un chantier porté par une collectivité c'est de l'activité et de l'emploi local !**

- Au travers du FARDA, mais plus globalement nos programmes d'aides aux communes, le Département accompagne les équipements portés par les collectivités

- Au-delà du fait d'agir pour une amélioration du service public, sur le plan économique également cela a un rôle moteur pour nos artisans et nos PME locales : c'est du « carnet de commandes » !

- Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, mettre en péril l'investissement public y compris sur les petits chantiers, c'est faire peser des menaces à moyen terme sur notre tissu économique qui participent à la vitalité de nos territoires ruraux !